

## Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Séance ordinaire du mardi 15 mars 2016 à 19 h 00 au salon du personnel, pavillon Hertel

### PROCÈS-VERBAL

#### Ordre du jour

No	Sujet	Objet
1-	Ouverture de la séance a) Présence et quorum b) Présentation de Mme Christyne Tremblay c) Rappel des règles de régie interne	Constat Information
2-	Parole au public (15 minutes)	Information
3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	Adoption du procès-verbal du 2 février 2016	Adoption
5-	Suivis au procès-verbal du 2 février 2016	Informations
6-	Correspondance et actualité	Information
7-	Travaux du conseil : a) Grille-matières 2016-2017 b) Photos scolaires 2016-2017 c) Collecte de fonds pour enfants diabétiques pour Carowanis d) Tirelire 2016-2017 pour enfants diabétiques e) Report de la réunion prévue le 5 avril 2016	Approbation
8-	Affaires nouvelles : a) Comité de circulation b) Inscription 2016-2017 c) Projet éducatif	Informations
9-	Rapports : a) De la déléguée au comité de parents de la CSP b) Des enseignants c) Du service de garde	Informations
10-	Bons coups!	Informations
11-	Varia : a) Rapports d'accident	Adoption
12-	Parole au public	Information
13-	Levée de l'assemblée	Adoption

#### Présences :

Brigitte Caron, Marie-Ève Charbonneau, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Yanik Lussier, Aline Marchand, Guylaine Parent, Marie-Chantal Paris, Marie-Ève Racine, David Soucy, Christyne Tremblay et Marilyn Vigneault.

Madame Mylène Parenteau, stagiaire de Marie-Ève Charbonneau et monsieur Alex Bellemare, stagiaire de David Soucy, assistent également à la réunion.

#### 1. Ouverture de la séance

##### a) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Brigitte Caron, présidente, ouvre la séance à 19 h 05 après avoir constaté qu'il y a quorum.

##### b) Présentation de Mme Christyne Tremblay

Mme Brigitte Caron présente la nouvelle directrice, madame Tremblay.

### c) Rappel des règles de régie interne

Madame Brigitte Caron fait un rappel des règles de régie interne.

## 2. Parole au public

Aucun public n'est présent.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marilyne Vigneault appuyé par Marie-Ève Racine d'adopter l'ordre du jour ci-dessus.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16 – 022**

## 4. Adoption du procès-verbal du 2 février 2016

Il est proposé par Marie-Chantal Paris appuyé par David Soucy d'adopter le procès-verbal du 2 février 2016 avec les corrections suivantes :

- **Point 5.7.b) on devrait lire : 5 parents ... Le processus a débuté au mois de décembre : ... un courriel a été envoyé... Sondage Questionnaire de qualité. Remplacer les phrases : Ce point sera rediscuté à un prochain CÉ. Il serait bon de penser à bonifier les autres cycles concernant le service aux dîneurs par Un sondage sera envoyé à l'ensemble des parents de l'école sur les modalités particulières d'encadrement (politique relative au service aux élèves).**
- **Point 5.8b) Grille-matières 2016-2017 : on devrait lire :**
  - **La direction demande au CEE de lui donner un avis sur la prochaine grille-matières**
  - **Le CEE mandate ses membres de consulter les différentes équipes-niveau**
  - **Suite à la consultation, le CEE fait une recommandation à l'assemblée générale des enseignants**
  - **L'assemblée générale se prononce par vote sur recommandation du CEE et transmet une proposition à la direction.**
  - **La direction propose une grille-matières au CÉ pour fin d'approbation.**
- **Point 8.d) on devrait lire : Les élèves transférés de la maternelle 2015-2016 s'ajoutent à ceux déjà inscrits ici et hypothétiquement, le nombre de classes de 1<sup>re</sup> année diminue à 4 en 2016-2017 et celles de 2<sup>e</sup> année augmentent pour ne pas pénaliser cette cohorte. À confirmer après la rencontre de l'organisation scolaire.**

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 023**

## 5. Suivis au procès-verbal du 2 février 2016

Procès-verbal du 13 octobre :

Point 7.b) Comité de parents utilisateurs : les questionnaires ont été remis.

Procès-verbal du 17 novembre :

Point 7.d) Contribution volontaire et fête de fin d'année: Les délégués syndicaux rencontreront leurs membres le 17 mars. La direction fera un suivi par courriel de leur décision.

Procès-verbal du 2 février 2016

**8.d) Politique relative à l'admission et inscription des élèves 2016-2017 :** Le message n'a pas été fait dans les journaux locaux. Par contre, tous les parents de notre clientèle de 2016-2017 ont été informés par courriel.

**8.f) Sécurité aux abords de l'école (rencontre avec la Ville) :** la requête pour installer une porte à l'entrée (côté rue) du passage piétonnier a été faite le 5 février. D'ici 2 semaines elle devrait être installée. Il faudra envoyer un courriel aux parents les informant de laisser leurs enfants aux débarcadères prévus pour éviter des

accidents malheureux et d'installer une pancarte. Il serait bien de demander au concierge de barrer la porte de la clôture dès son arrivée le matin à 6h45 et de la débarrer à 8h10.

**8.g) Natation :** Madame Anne Lebrun a eu une discussion avec la Ville et il n'y aura pas de session de natation car la cohorte de moniteurs a quitté. Elle est en pourparlers pour une possibilité d'une session pour mai-juin avec les mêmes conditions.

## 6. Correspondance et actualité :

### Correspondance

Publicité de Photo Jocelyn Girard

Publicité de Vero Photo.ca

Publicité de La boîte à photos

Publicité de Photobanque

Publicité de FotoPlus

Publicité de Imagimage

### Actualité

Questionnement sur ce que l'école doit faire lorsqu'il y a des allégations d'actes criminels contre quelqu'un de la communauté. Doit-on en informer le CÉ? Les parents? Christyne Tremblay mentionne que si une problématique touchait un parent ou la collectivité, elle serait en lien avec les policiers et la CSP pour connaître la procédure à suivre. Concernant l'école, aucun adulte n'est toléré sur la cour d'école sur les heures de classes, même si c'est un parent. Tout est fait pour assurer la meilleure sécurité des élèves.

## 7. Travaux du conseil

### a) Grille-matières 2016-2017

Madame Tremblay dépose ses assises qu'elle explique en les lisant :

#### **Répartition du temps d'enseignement (grille-matières 2016-2017) L.I.P art.86**

#### **Assises de la direction**

#### **Démarche**

#### **Processus pour en arriver à l'adoption du temps d'enseignement alloué à la grille-matières**

- « Le CEE contribue à l'élaboration de la proposition de la direction en ce qui a trait au temps alloué à chaque matière (LIP 86) »
  - Réunion du CEE élargi du 23 février : élaboration d'une résolution apportée à l'assemblée générale par le CEE et qui a été entérinée par cette dernière par un vote majoritaire.
  -

#### **Référentiels de la direction liés à cette démarche**

- **Loi sur l'instruction publique**
  - 64. Toute décision du C.É. doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves
  - 86. Le C.É. approuve le temps alloué à chaque matière proposé par le directeur en s'assurant de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le MELS.
  - 96.12 ... le directeur de l'école s'assure de la qualité des services éducatifs dispensés à l'école.
  - 96.13 ... le directeur assiste le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs :
- **Régime pédagogique** article 22. Répartition des matières
- **Programmes d'études**
- **Convention collective**
  - **4-6.10b) 6. La direction consulte le CEE sur ... le temps alloué à chaque matière (LIP 86)**
  - **Suite à donner :**
    - Importance de faire une bonne analyse de 2016-2017 et de bien cerner les besoins de nos

élèves avec un portrait de la situation actuelle (analyse des résultats, suivi de cohorte, cueillette d'informations) et de partir de ce constat pour réviser nos objectifs et moyens afin d'identifier les actions les plus susceptibles d'assurer la réussite des élèves. On regarde les tendances, les zones de faiblesses à partir d'un portrait de situation.

- Analyse du milieu en vue de l'élaboration du projet éducatif 2016-2017.
- **Échéancier** : 1 juillet 2018 Selon le projet de loi 86, pour faire tout le processus cohérent et intégré à la révision de la CGRÉ et du Projet éducatif aussi venu à échéance (planification des actions, mises à jour des valeurs, des orientations, des objectifs et des moyens, information aux parents, etc.).

Proposition : La directrice propose au conseil d'établissement la répartition du temps alloué à chaque matière pour l'année 2016-2017 (voir grille), en aménageant dans la mesure du possible des périodes consécutives pour l'enseignement de la langue seconde pour tous les élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

**RÉPARTITION DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT 2016-2017 - Proposition de la direction de l'école Au-Fil-de-l'Eau:**

La directrice propose au conseil d'établissement extraordinaire une 2<sup>e</sup> répartition du temps alloué à chaque matière pour l'année 2016-2017, (L.i.p.: 86 et 89).

PRÉSCOLAIRE					
Temps d'enseignement du titulaire	<b>23:00</b>	Temps d'enseignement du spécialiste	<b>00:30</b>	Temps d'enseignement total pour l'élève	<b>23:30</b>
		Précisez:	Anglais		
			Arts dramatique		
			Danse		
			Éducation physique	00:30	
			Musique		

PRIMAIRE												
1 <sup>er</sup> cycle		1 <sup>er</sup> cycle			2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle			3 <sup>e</sup> cycle		
matières obligatoires	temps indicatif (heures)	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	classe spécialisée	matières obligatoires	temps indicatif (heures)	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	classe spécialisée	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	classe spécialisée
Langue d'enseignement	9:00	10:00	10:00		Langue d'enseignement	7:00	9:00	9:00		8:00	8:00	
Mathématique	7:00	8:30	8:30		Mathématique	5:00	7:30	7:30		7:30	7:30	
Éducation physique	2:00	2:15	2:15		Éducation physique	2:00	1:30	1:30		2:15	2:15	
Arts:					Arts:							
2 des 4 disciplines suivantes:					2 des 4 disciplines suivantes:							
Art dramatique					Art dramatique							
Art plastique		1:00	1:00		Art plastique		1:00	1:00		1:00	1:00	
Danse					Danse							
Musique		1:30	1:30		Musique		1:30	1:30		0:45	0:45	
Anglais		0:45	0:45		Anglais		1:30	1:30		1:30	1:30	
ÉCR		1:00	1:00		ÉCR		1:00	1:00		1:00	1:00	
Géographie, histoire et éduc.*					Géographie, histoire et éduc.*		1:00	1:00		1:30	1:30	
Science et technologie*					Science et technologie		1:00	1:00		1:30	1:30	
<b>Total du temps</b>	<b>25:00</b>	<b>25:00</b>	<b>25:00</b>	<b>0:00</b>	<b>Total du temps</b>	<b>25:00</b>	<b>25:00</b>	<b>25:00</b>	<b>0:00</b>	<b>25:00</b>	<b>25:00</b>	<b>0:00</b>

Madame Brigitte Caron propose le vote secret.

Pour : 7          Contre : 7          Abstention : 0

Madame Brigitte Caron utilise son vote prépondérant contre la résolution.

**À la majorité**

**Résolution CÉ 15/16 – 024**

**Madame Brigitte Caron explique que la raison qui l'a fait utiliser son vote prépondérant fait référence à la résolution suivante :**

***Résolution CÉ 14/15 – 045 du procès-verbal du 26 mai 2015***

Résolution – Orientation scolaire 2016-2017

CONSIDÉRANT le fort taux de participation des parents (381 répondants) au sondage envoyé en janvier 2015 : « Ayez de l'impact sur le milieu de vie scolaire de votre enfant : Donnez votre opinion! »;

CONSIDÉRANT qu'une forte majorité des parents (81.68%) ont répondu oui à la question : « Seriez-vous intéressés à ce que plus d'heures soient dédiées à l'anglais, langue seconde » et que de cette majorité, 83.33% préfèrent les programmes où le temps d'enseignement en anglais est de 20% (programme enrichi) à 40% (programme intensif) du temps d'enseignement total ;

CONSIDÉRANT que les implications découlant de l'implantation d'un tel programme sont importantes pour l'équipe-école et pour l'organisation scolaire ;

CONSIDÉRANT que le succès de l'implantation d'un tel programme repose sur une bonne planification ;

CONSIDÉRANT que la participation de l'équipe-école est essentielle pour la mise en œuvre et la réussite d'un tel programme ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Marilyne Vigneault et appuyé par monsieur Pierre Bureau qu'au cours de l'année 2015-2016, il y ait une orientation claire présente dans le nouveau projet éducatif incluant une bonification de l'enseignement de l'anglais au 3e cycle et que des objectifs clairs et précis découlent de cette orientation et conséquemment, que la grille-matières déposée pour l'année 2016-2017 affiche une augmentation et une concentration du nombre d'heures en anglais pour les élèves au 3e cycle. Madame Annie Lajoie propose le vote secret.

Pour : 7          Contre : 7          Abstention : 0

Madame Brigitte Caron utilise son vote prépondérant en faveur de la résolution.

**À la majorité**

***Résolution CÉ 14/15 – 045***

**b) Photos scolaires 2016-2017**

Avec Photo repensée : murale primaire et préscolaire– GPI – photos de groupes gratuites – photos gratuites pour le personnel – choix de plusieurs fonds de photo - aucune ristourne. Aucun parent ne s'est plaint cette année. Tout s'est bien déroulé. Prévoir un plan B pour la photo de groupes

Il est proposé par madame Aline Marchand et appuyé par madame Isabelle Claveau de reconduire avec la même compagnie que l'an dernier (Photo repensée) pour les photos scolaires 2016-2017.

Mi-septembre.

**À l'unanimité**

***Résolution CÉ 15/16– 025***

**c) Collecte de fonds pour enfants diabétiques pour Carowanis**

Une maman a demandé la permission de faire appel à la générosité de nos parents afin d'amasser des fonds pour le Camp Carowanis pour nos 4 élèves diabétiques afin qu'ils puissent faire un camp d'été au Camp Carowanis, conçu spécialement pour les enfants diabétiques.

Le Conseil d'établissement refuse de solliciter les parents pour des cueillettes de fonds, telles que le camp Carowanis par principe de ne pas ouvrir la porte à de la sollicitation.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 026**

**d) Tirelire 2016-2017 pour enfants diabétiques**

En lien avec le point précédent,

Il est proposé par madame Annie Lajoie et appuyé par monsieur Yanik Lussier d'approuver la campagne d'Halloween 2016-2017 de la Fondation pour enfants diabétiques.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 027**

**e) Report de la réunion prévue le 5 avril 2016**

Madame Christyne Tremblay demande d'annuler la rencontre du 5 avril 2016.

Il est proposé par madame Christyne Tremblay et appuyé par madame Renée Fortin d'annuler la rencontre du 5 avril 2016.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 15/16– 028**

**8. Affaires nouvelles :**

**a) Comité de circulation**

Le comité de circulation et de la sécurité (ccs) à sa rencontre du 10 février a recommandé de reporter l'étude des trois demandes suivantes :

- 1) L'arrêt interdit face à l'école
- 2) Le déplacement de la traverse piétonnière sur la rue Ste-Anne
- 3) La mise en place d'un débarcadère sur la rue Ste-Anne.
- 4) Le comité voulait entre autre valider que la nouvelle direction de l'École soit toujours en accord avec les demandes formulées par l'ancienne directrice, madame Labelle.

**b) Inscriptions 2016-2017**

Renée Fortin informe les membres concernant les inscriptions pour l'année scolaire 2016-2017 :

Niveau	Nombre de groupes par degré	Nombre d'élèves par degré	Nombre d'élèves par groupe	Capacité par degré	Nombre d'élèves en surplus
Préscolaire	Présc - 5 gr	130	20 ou 19	100 ou 95	30 ou 35
Primaire  <i>Ne pas oublier que les élèves avec un code comptent pour plus qu'un dépendamment du code.</i>	1 <sup>re</sup> – 4 gr ?	140	22	88 ou 110	54 ou 32
	2 <sup>e</sup> – 5 gr ?	107	24	96 ou 120	0 ou 23
	3 <sup>e</sup> – 4 gr	99	24	104	0
	4 <sup>e</sup> – 4 gr	102	26	104	1
	5 <sup>e</sup> – 4 gr	103	26	104	5
	6 <sup>e</sup> – 4 gr	100	26	104	6
	955	1	Classe spéciale		
	975	2	Classe spéciale		
<b>Total</b>		<b>784</b>			

S'il devait y avoir des redoublements, le nombre du degré augmentera par le fait même et celui de l'année où il devrait être sera diminué.

**c) Projet éducatif**

Ce point fait suite au procès-verbal de la dernière rencontre pour commencer à alimenter le comité qui sera mis sur pied. Avec le projet de Loi 86, les projets éducatifs découleront du projet de réussite à l'engagement de la CSP. À suivre.

**9. Rapports :**

**a) De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.**

Madame Anne Lebrun résume sa dernière réunion :

Moyens de pression suspendus

Besoin d'ajout de classes dans notre secteur et le taux de natalité à la baisse

Projet prodigieux de la FCPQ pour leur congrès

Éducaloi en collaboration avec les Ressources Alternatives de la Rive-Sud donneront une conférence à l'école de Mortagne le 27 avril.

**b) Des enseignants**

Malgré plusieurs enfants malades, beaucoup de parents sont venus à la journée portes ouvertes du préscolaire.

Les enseignant(e)s remercient les parents pour la collation offerte pour la semaine des enseignants.

**c) Du service de garde**

Le calendrier scolaire étant officiellement adopté, les démarches débiteront pour trouver des sorties lors des journées pédagogiques.

Lors de la rencontre secteur des services de garde, les techniciennes du secteur ont pensé à la possibilité que le transport scolaire, lors des sorties des journées pédagogiques soit partagé entre certaines écoles. Cela soulagerait les écoles plus petites.

**d) De l'O.P.P.**

Mme Anne Lebrun est en pourparlers avec le propriétaire du Ciné-Parc de Mont-Saint-Hilaire pour le début juin.

**10. Bons coups!**

Aucun.

**11. Varia**

**a) Rapports d'accident**

Madame Anne Lebrun s'informe si nous faisons des rapports d'accident et si les parents sont informés lorsque les élèves se blessent.

Les rapports sont faits et les parents sont informés lorsque pour les blessures qui sont faites à la tête à moins que ce soit insignifiant (ex : petit coup sur un casier, etc.). Si le personnel le juge approprié, il informe les parents lorsque nécessaire.

**12. Parole au public**

Aucun public n'est présent.

**13. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 9h25.

**À l'unanimité.**

Christyne Tremblay  
Directrice

Brigitte Caron  
Présidente

Renée Fortin  
Secrétaire